

Service prévu après habilitation d'EM CONSULTING par l'Urssaf.

Votre crédit d'impôt, au moment du paiement.

Avec l'Avance immédiate, vous réglez uniquement le reste à charge de vos prestations de services à la personne éligibles, dans la limite de vos droits.

Un service gratuit et facultatif

Mis en place par l'Urssaf et la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). La prestation de ménage reste payante.

Exemple indicatif

200 €

de prestation éligible

Crédit d'impôt applicable **100 €**

Votre reste à charge

100 €

Exemple avec 50 % de crédit d'impôt et des droits disponibles suffisants. Le montant dépend de votre situation et des plafonds applicables.

Activer votre compte en trois étapes

L'inscription se fait avec votre accord. IziiClean vous accompagne tout au long du parcours.

1

Choisissez le service

Vous demandez l'Avance immédiate à IziiClean. Après habilitation, nous recueillerons avec votre accord les informations d'état civil, de contact et bancaires nécessaires à votre inscription.

2

Recevez le courriel Urssaf

L'administration fiscale vérifie votre éligibilité. Vous recevez ensuite un courriel de l'Urssaf pour activer votre compte sur **particulier.urssaf.fr**.

3

Activez votre compte

Vous vérifiez vos informations, créez votre mot de passe et acceptez les conditions d'utilisation ainsi que la mise en relation avec IziiClean.



Vous avez déjà un compte Urssaf ?

Vous acceptez la mise en relation avec IziiClean depuis votre compte existant. Pour une première inscription, le lien reçu par courriel est valable 7 jours ; un nouveau lien peut être demandé sur le site Urssaf.

Vérifier puis régler votre prestation

Seules les prestations éligibles réalisées après activation ou acceptation de la mise en relation peuvent être transmises.

1

IziClean transmet

Après la prestation, IziClean émet une demande de paiement. L'Urssaf vous prévient par courriel ou SMS de sa mise à disposition sur votre compte.

2

Vous vérifiez sous 48 h

Sur **particulier.urssaf.fr**, contrôlez le montant et la prestation. Vous disposez de **48 heures pour valider ou contester** la demande.

3

L'Urssaf prélève

Le crédit d'impôt applicable est déduit. À J+2 après validation, l'Urssaf prélève votre reste à charge sur votre compte bancaire.

48 heures pour garder la main

Sans action dans ce délai, la demande est automatiquement validée. En cas d'erreur ou de question sur la facture, contactez IziClean rapidement.

Les conditions à connaître

Avant l'inscription

Une prestation éligible à domicile

Le service concerne les particuliers pour des activités de services à la personne éligibles réalisées à leur domicile en France.

Une situation reconnue par la DGFIP

Vous disposez d'un numéro fiscal associé à votre état civil et avez effectué une déclaration de revenus pour l'année de référence (N-1 ou N-2).

Des conditions d'utilisation respectées

Un seul déclarant du foyer utilise le service pour les prestations concernées ; pas de prise en charge par un tiers (APA, PCH...) ni de titres spéciaux de paiement.

Des droits et plafonds disponibles

Le crédit d'impôt est calculé dans la limite des règles et plafonds de votre foyer. Toutes les prestations de nettoyage ne sont pas éligibles.

Une question ?

Votre interlocuteur reste
IziiClean / EM CONSULTING
pour la prestation, la facture et
l'utilisation du service.

contact@iziiclean.fr

[Contacter IziiClean](#)

[Consulter les plafonds du
crédit d'impôt sur \[impots.gouv.fr\]\(https://impots.gouv.fr\)](#)